

L'enseignement maritime :

du CAP au titre d'ingénieur



MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ
AUX TRANSPORTS,
À LA MER
ET À LA PÊCHE

La mer :

une passion... des métiers

La formation maritime prépare aux métiers de la navigation, dans les filières du commerce, de la pêche et de la plaisance, mais aussi aux métiers des cultures marines : conchyliculture, algoculture, aquaculture maritime... Elle est ouverte aux jeunes et aux adultes et s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

À l'issue de la formation maritime, et après un temps de navigation (expérience professionnelle), les élèves obtiennent un brevet maritime* reconnu à l'international par plus de 200 pays.

Deux conditions sont requises pour exercer la profession de marin : l'aptitude médicale et la formation professionnelle

* À l'exception de la filière cultures marines.

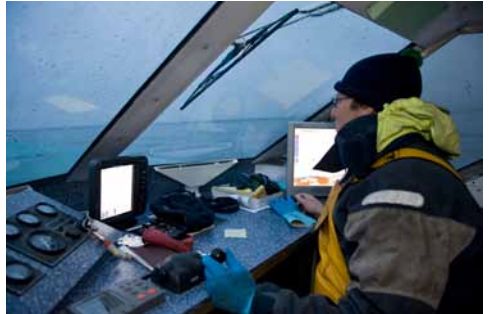
DICOM – DGITM-DAM/BRO/13217-1 – Février 2014

Photos : couverture : A. Bouissou/METL-MEDDE - Page 3 : G. Crossay/METL-MEDDE, JP. Mareschal/METL-MEDDE, L. Mignaux/METL-MEDDE (x4), B. Suard/METL-MEDDE (x3) - Page 5 : Fotolia - Page 7 : G. Crossay/METL-MEDDE - Page 9 : Fotolia

Impression : METL-MEDDE/SG/SPSSI/ATL2 – Imprimé sur du papier certifié écolabel européen



IMPRIM'VERT*



Vous êtes collégien

S'inscrire en lycée professionnel maritime

→ JUSQU'AU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE MARITIME

En France, 12 lycées professionnels maritimes (LPM) localisés tout le long du littoral ainsi que 8 établissements privés en outre-mer dispensent des formations liées aux métiers de la mer.

Cet enseignement prépare au métier de marin dans toutes les filières : commerce, pêche, plaisance, cultures marines.

2 certificats d'aptitude professionnelle maritime (CAPM)

Ils s'adressent aux jeunes issus d'une classe de 3^e de collège.

- **Le CAPM matelot** permet d'acquérir le niveau de base exigé pour devenir marin professionnel.

- **Le CAPM conchyliculture** prépare aux activités de production de coquillages marins (ostréiculture, mytiliculture).

Les formations au CAPM s'effectuent sur deux années durant lesquelles l'élève doit effectuer plusieurs périodes de stage obligatoires (8 à 12 semaines).

Après l'obtention du CAPM, deux solutions s'offrent à l'élève :

- entrer dans la vie active en s'embarquant sur un navire professionnel en tant que matelot ou en intégrant une entreprise conchylicole, selon la formation choisie ;
- poursuivre son cursus scolaire en intégrant une classe de première pour préparer un baccalauréat professionnel.

The background of the page is a close-up photograph of a boat's deck. It features several thick, light-colored ropes (likely made of natural fibers) that are coiled and secured to wooden bollards. The bollards are made of dark, polished wood and have a rounded, tapered shape. The ropes are arranged in a complex pattern, with some running vertically and others horizontally. The lighting is bright, suggesting a sunny day on the water. The overall scene is nautical and detailed.

PAROLES DE PROFESSEUR

**Alexis M., enseignant au LPM de Fécamp
(CAPM de matelot)**

« La première chose à dire aux jeunes que cette filière attire, c'est qu'ils n'ont pas forcément besoin d'avoir navigué avant. Sur le bateau, certains élèves sont tout de suite doués et font preuve d'un grand sens pratique, alors qu'ils n'ont jamais embarqué. Pour être un bon marin, il faut être débrouillard, c'est certain, mais une bonne dose d'humilité et un bel esprit d'équipe sont tout aussi indispensables. J'ajoute qu'il faut aussi avoir le goût de l'innovation, car les métiers de la mer évoluent en permanence et font appel aux technologies les plus récentes... Ce qui ne m'empêche pas de commencer la formation en apprenant à mes élèves à se servir d'une boussole et à observer les vents et les marées ! »

→ JUSQU'AU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

3 baccalauréats professionnels

- **Spécialité conduite et gestion des entreprises maritimes (CGEM) avec 3 options au choix, commerce, pêche et plaisance** : la formation prépare aux fonctions de marin professionnel dans le service pont des navires de commerce (transport de marchandises ou de passagers) ou de pêche maritime.

- **Spécialité cultures marines** : la formation est orientée sur la production en milieu marin et la commercialisation d'espèces marines : poissons, coquillages, crustacés, algues. Marins professionnels, les élèves sont aussi préparés à la conduite de navires.

- **Spécialité électromécanicien marine (EMM)** : le titulaire de ce baccalauréat professionnel est un électromécanicien qualifié, formé à l'encadrement, embarqué sur des navires de commerce ou de pêche.

À terre, il peut occuper des responsabilités d'agent de maîtrise dans des entreprises du secteur maritime.

La scolarité se déroule sur trois années et comporte 16 à 22 semaines de formation en milieu professionnel maritime.

Le diplôme du baccalauréat professionnel offre la possibilité de poursuivre vers des études supérieures.

Au cours du cursus menant au bac professionnel (en classe de 1^{re}), les lycéens peuvent obtenir un brevet d'études professionnelles maritimes (BEPM) comme certification intermédiaire.

4 brevets d'études professionnelles maritimes

- Pêche
- Marin du commerce
- Mécanicien
- Cultures marines



PAROLES DE LYCÉEN

**Charles B., en 1^{re} professionnelle électromécanicien
au LPM de Saint-Malo**

« Depuis l'enfance, je fais de la voile. C'est de cette pratique que vient mon envie d'être marin, car je n'ai pas de grand-père capitaine ! Après avoir obtenu un BEP d'électronique, j'ai travaillé et je suis même parti à l'étranger. Et puis, j'ai décidé de renouer avec la mer. Je suis donc retourné au lycée maritime pour apprendre un métier en lien avec elle ; je prépare maintenant un bac pro en électromécanique. Si j'ai mention bien, je pourrais entrer directement en deuxième année à l'École nationale supérieure maritime pour préparer le brevet de chef mécanicien. Je serai alors officier de la marine marchande. Pour moi, la mer, c'est bien plus qu'un métier. »

Vous êtes lycéen

S'inscrire à l'École nationale supérieure maritime

L'École nationale supérieure maritime (ENSM) forme les officiers de la marine marchande. Elle prépare exclusivement aux fonctions d'encadrement et de commandement sur des navires de toute taille et de toute puissance. Elle dispose de quatre centres : Le Havre, Saint-Malo, Nantes et Marseille. La formation initiale est organisée en deux voies : le cursus ingénieur et la filière chef de quart machine.

Cursus ingénieur

L'ENSM délivre le diplôme d'études supérieures de la marine marchande (DESMM) auquel est rattaché un titre d'ingénieur en cinq ans. Le cursus ingénieur est une formation polyvalente (pont et machine), constituée de cours théoriques, de mises en situations professionnelles, sur installations réelles et simulées, et d'embarquements.

II prépare aux plus hautes responsabilités à bord des navires de commerce :

- capitaine, chef de l'expédition maritime et représentant de l'armateur ;
- chef mécanicien, responsable du service énergie et propulsion.

Les études se déclinent en sept champs de compétences : fondamentaux, sciences nautiques, exploitation du navire, propulsion, énergies auxiliaires,

sécurité et sûreté, méthodes et outils de l'ingénieur.

Le recrutement s'effectue par concours de niveau baccalauréat série scientifique - S (120 places en 2013).

Classe préparatoire

Pour les bacheliers désirant passer le concours menant au cursus ingénieur, l'ENSM a ouvert une classe préparatoire au Havre.

Filière chef de quart machine

L'ENSM prépare les officiers chefs de quart machine (OCQM) en deux ans. Ces officiers encadrent les personnels d'exécution du service machine et sont responsables de l'entretien et de la réparation des machines et des systèmes auxiliaires. La formation est constituée de cours théoriques et de mises en situations professionnelles sur installations réelles et simulées. L'accès se fait par concours, niveau première, filière sciences et technologies de l'industrie et du développement durable - STI2D (48 places en 2013).

Les élèves titulaires du baccalauréat professionnel électromécanicien marine peuvent intégrer la filière sur dossier et recevoir une formation spéciale en un an.

A large red and white offshore supply vessel is shown at sea. The ship has a prominent red hull and a white superstructure. It features various deck equipment, including cranes, ladders, and lifeboats. The vessel is moving through the water, creating a wake. The sky is clear and blue.

PAROLES D'OFFICIER

Guillaume L., diplômé de l'ENSM

« Mon parcours est un peu particulier : j'ai d'abord étudié dans un lycée à vocation maritime, puis je suis passé par la case université pour suivre un DUT réseaux et télécommunications avant d'intégrer l'ENSM de Marseille sur concours. Être officier de marine marchande, pour moi, cela veut dire être polyvalent : on doit être capable, sur un navire, de régler un problème électrique et d'enchaîner sur une démarche administrative. Je suis un « touche-à-tout » qui aime la mer et je tenais absolument à travailler à l'international, alors j'ai choisi d'embarquer. »

Chiffres clés

→ ENSEIGNEMENT MARITIME

12 lycées en France métropolitaine

1750 lycéens en 2013-2014

7 formations initiales du CAP au titre d'ingénieur

1000 élèves inscrits à l'ENSM en 2013-2014

→ EMPLOI

Filière maritime et portuaire : 442 000 emplois

Filière pêche : 100 000 emplois dont 24 800 marins-pêcheurs environ

Cultures marines : 20 000 emplois

→ SALAIRES

Le salaire du marin dépend de 4 conditions principales :

- de la formation suivie et du titre professionnel obtenu ;
- de la fonction exercée à bord du navire ;
- des caractéristiques du navire (jauge, taille, catégorie) ;
- du type de navigation (embarquement de courte durée ou long cours).

Le salaire moyen brut varie de 1500 €/mois pour un matelot débutant à 7000 €/mois pour un capitaine (sur les plus gros navires).

Où se renseigner ?

- www.formation-maritime.fr
- www.supmaritime.fr
- www.developpement-durable.gouv.fr

→ POUR CONTACTER LES LYCÉES PROFESSIONNELS MARITIMES

En métropole

LPM Boulogne-sur-mer : 33 (0)3 91 90 00 90
LPM-Boulogne@developpement-durable.gouv.fr

LPM Fécamp : 33 (0)2 35 10 45 30
LPM-Fecamp@developpement-durable.gouv.fr

LPM Cherbourg : 33 (0)2 33 88 57 10
LPM-Cherbourg@developpement-durable.gouv.fr

LPM Saint-Malo : 33 (0)2 99 81 97 10
LPM-Saint-Malo@developpement-durable.gouv.fr

LPM Paimpol : 33 (0)2 96 55 30 90
LPM-Paimpol@developpement-durable.gouv.fr

LPM Le Guilvinec : 33 (0)2 98 58 96 00
LPM-Le-Guilvinec@developpement-durable.gouv.fr

LPM Étel : 33 (0)2 97 55 30 66
LPM-Etel@developpement-durable.gouv.fr

LPM Nantes : 33 (0)2 40 50 51 01
LPM-Nantes@developpement-durable.gouv.fr

LPM La Rochelle : 33 (0)5 46 43 00 48
LPM-La-Rochelle@developpement-durable.gouv.fr

LPM Ciboure : 33 (0)5 59 47 34 01
lycee-maritime.ciboure@laposte.net

LPM Sète : 33 (0)4 67 51 63 63
LPM-Sete@developpement-durable.gouv.fr

LPM Bastia : 33 (0)4 95 34 83 20
LPM-Bastia@developpement-durable.gouv.fr

En outre-mer

EAM de Trinité – Martinique :
33 (0)5 96 58 22 13

Lycée professionnel Blanchet – Guadeloupe :
33 (0)5 90 81 19 51

IRPM Gourbeyre – Guadeloupe :
33 (0)5 90 81 63 73

EAM Le Port – La Réunion :
33 (0)2 62 42 00 61

CFM Dzaoudzi – Mayotte :
33 (0)2 97 55 30 66

AFC Saint-Pierre-et-Miquelon :
33 (0)5 08 41 43 65

IFMPC Papeete – Polynésie française :
33 (0)6 89 54 18 88

EMM Nouméa – Nouvelle-Calédonie :
33 (0)6 87 28 78 63

→ POUR CONTACTER L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Centre du Havre : 33 (0)2 35 54 78 00 / centre.le-havre@supmaritime.fr

Centre de Saint-Malo : 33 (0)2 99 40 68 80 / centre.st-malo@supmaritime.fr

Centre de Nantes : 33 (0)2 40 71 01 80 / centre.nantes@supmaritime.fr

Centre de Marseille : 33 (0)4 91 76 82 82 / centre.marseille@supmaritime.fr



Retrouvez la brochure
La mer : une passion... des métiers
sur www.developpement-durable.gouv.fr
rubrique Salle de lecture
thème Mer et littoral / Gens de mer



**Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie**

Direction générale des Infrastructures,
des Transports et de la Mer

Arche Sud
92055 La Défense cedex

Tél. 01 40 81 21 22



MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ
AUX TRANSPORTS,
À LA MER
ET À LA PÊCHE